

F.F.I.
9^{ème} R.M.
LOZERE

19 P

48/15

SERVICE des Opérations Aériennes et Maritimes

(S.O.A.M.)

IX^e RÉGION MILITAIRE

MARSEILLE

10 AVR 1952

1/ YL

le _____ 19

ETAT - MAJOR

CHANCELLERIE

N^o 4352 CH/FFCI.

Le Général de Division M O L L E

Commandant la IX^e Région Militaire

à Monsieur le Colonel Commandant

la Subdivision Militaire de

M O N T P E L L I E R

BORDEREAU D'ENVOI

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>- Période de Combat des Unités F.F.I.</p> <p>- S.O.A.M.</p>	<p>3 ex.</p>	<p><u>TRANSMIS EN RETOUR</u></p> <p>Le mouvement S.O.A.M. ne semble pas avoir eu une activité relevant des F.F.I. mais de la S.A.P.</p> <p>-----</p>

SUBDIVISION MONTPELLIER
ARRIVÉ LE
12 AVR. 1952
Enregistré No 6857
Remis à F.F.I. Bureau

P.A. le Chef de Bataillon **CAPUS**
Chef du Bureau Régional F.F.C.I.



RESPONSABLE =

M. DUTHEIL
RO. URFORT
(Aveyron)

IX^o REGION MILITAIRE - R.2.

SUBDIVISION MILITAIRE de : **MONTPELLIER**

DEPARTEMENT de : **LA LOZERE**

MOUVEMENT de RESISTANCE : **A.S.**

NOM DE L'UNITÉ : **S.O.A.M.**

DATE	LIEU	Durée Préparation Exécution	Effectifs du person- nel ayant participé à l'opéra- -tion	Résultats obtenus	OBSERVA- -TIONS
1-	2-	3-	4-	5-	6-
JUIN 44	N°1 Barre des Cévennes (Lozère)	Terrain de quincaille (hommes et matériel)	45 à 50 hommes)	deux appareils ont largué hommes et maté- riel (6 tonnes)	
" "	2° Opération	d°	40 hommes	1 appareil (hommes et matériel (3 tonnes).	
" "	3° Opération	d°	30 hommes	1 appareil 1 officier parachuté.	
15 Juil.44		d°	40 hommes	2 appareils (9 tonnes de matériel divers)	
3-8-44	Barre des Cévennes	Quincaille	25 Hommes	1 appareil (5 tonnes matériel)	
4-8-44	d°	d°	d°	2 appareils 10 tonnes matériel)	
4-8-44	FLORAC	Tribunal	15 hommes	1 appareil (5 tonnes matériel)	
7-8-44	Barre des Cévennes	Quincaille	30 hommes	1 appareil (5 tonnes matériel)	
13-8-44	d°	d°	40 hommes	1 appareil (5 tonnes)	
14-8-44	d°	d°	d°	2 appareils (10 tonnes)	

NOTA : Cette fiche devra comprendre la liste de toutes les opérations effectuées par l'Unité. - Ces renseignements devront être particulièrement précis pour toutes celles qui se sont déroulées avant le 9-6-1944.-

I-	2-	3-	4-	5-	6-
17-8-44	Barre des Cévennes	Quincaille	40 hommes		2 appareils (10 tonnes)
24-8-44	d°	d°	d°		d°
27-8-44	d°	d°	d°		3 appareils (17 tonnes)
29-8-44	d°	d°	d°		1 appareil (6 tonnes)
5-9-44	d°	d°	d°		2 appareils (10 tonnes)
9-9-44	d°	d°	d°		1 appareil (6 tonnes)
12-9-44	Evacuation des excédents d'armes parachutées à la 2 ^e Armée qui remontait la vallée du Rhône (Accord et ordre de la Commission Interalliée "ISOTROPY").				

CERTIFIE EXACT (Selon documents rapportés)
 A Yon Jolles le 5.9.51 1951

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE F.F.C.I.

M. BONIFAS
 Combat,

M. RUDLOU
 F.T.P.F.

Cap. BOISSON
 C.F.L.

Cap. BATTLE
 O.R.A.

M. TIXADOR, Président
 Déporté,

Bonifas

P. Hainze

Mus

PARACHUTAGES en LOZERE

Rapport du sergent BLANC aimé

Déficience pour obtenir par parachutages (voir GEDEON, BARRY, FRANCIS, CHRISTOFE, TOLENTIN.)
Commission inter alliée (Commandant JEAN) (Français)
Major DENIS (Anglais) Radio LOUIS (Français) TIGNAC chez la famille Chapon (au-dessus de Collet) Dispose d'un poste émetteur et récepteur installé chez les Chapon. En relation deux fois par jour avec Alger. Les trois officiers ont été parachutés avec tout le matériel du poste de radio en uniforme Anglais. S'entendent avec Alger pour les messages personnels de la radio alliée. Si le message dit : à midi repasse le soir le parachutage à lieu.

Envoie au Commandant BARRY le courrier Ma Pomme BARRY sachait d'envoyer un camion sur les lieux du parachutage souvent on signalait le parachutage après qu'il avait lieu au dessus de TIGNAC (voir GEDEON)

LIEUX de parachutages : A barre des Cevennes au REY. Les parachutages ont lieu entre minuit et trois heures de matin. Des bombardiers HALIFAX transportaient le matériel. Au soir la S.A.P. commandée par Maurice, chef départemental de la Lozère pour le S.O.A.M. (Service Opération Aérienne Maritimes.)

Balisage du terrain: dans le sens du vent, contre le vent. Terrain plat vaste, balisage en forme de L. Petite lampe du petit coté mettait la lettre convenue en morse.

L'appareil arrive : altitude 2.000 mètres. Dès que l'appareil est entendu on allume le balisage l'appareil tourne, on suit l'avion avec trois projecteurs (phares d'autos avec accus) quand l'avion a reconnu le terrain il descend à 2. ou 300 mètres (différence entre Anglais et Américains. allume les feux de position en vert et en rouge au bout des ailes, fait un passage à blanc dans le sens des trois phares. Il repasse ensuite en ouvrant la trappe à ce moment sept ou huit parachutages s'ouvrent d'un seul coup. (Au moment où la trappe s'ouvre on voit très bien l'intérieur de l'appareil tout éclairé. L'avion fait ainsi deux ou trois passages. Au dernier il allume des feux de positions blancs quand les hommes sont parachutés, ils sont lâchés au premier passage tous ensemble. Les parachutés arrivés à terre sont recueillis et groupés, parachutes roulés en torsades et mis dans le sac du parachute, les canotiers ne doivent être ouverts qu'en présence des membres de la commission inter-alliée. Le tout est camouflé puis un ou plusieurs camions iront les chercher. (Brique et Achille Menton) Matériel chargé amené au P.C.R2 et réparti tout de suite dans les compagnies.

Date des parachutages : du 27 Juillet au 11 Septembre.

Nombre d'appareils : en tout 25 en plusieurs fois rythme accéléré du 4 au 10 août.

Capitaine Américain BENK Capitaine BONNAUD, sous lieutenant

- 2 -

sous lieutenant radio MARCEL.

Rapport du sergent BONIJOL (Polignies - Vialas)
J'ai touché le S.O.A.M. en mars 1944 mais il faut attendre le mois de Juilley pour voir un résultat positif. le long intervalle de veine attente eut pour cause, d'une part certaines erreurs dans l'homologation des terrains, et d'autre part la méfiance de l'I.S. éveillé par les rivalités entre C.F.L. F.T.P. et A.S. au sein de notre région Cévenole.

Avec l'actif chef départemental Maurice du S.O.A.M. nous arrivons à créer une équipe spéciale de réception et protection des parachutages prévus. Cette équipe étant liée administrativement avec le maquis du Collet de Deze, son effectif étant de 40 hommes.

En temps que chef de secteur mon travail consistait à :

Capter les messages particuliers aux terrains que nous avons fait homologuer - conduire l'équipe et le matériel de balisa sur les lieux de l'opération lorsqu'un message avait été diffusé et confirmé.

Organiser la protection du terrain par des hommes armés, installer le balisage : 4 projecteurs sur batterie et organiser une permanence auprès de cet appareil en attendant l'arrivée de l'avion participer et veiller à la bonne marche de cette opération nocturne dès que l'avion était signalé. Organiser le ramassage des containers largués et leur transport par des moyens de fortunes (chars à boeufs ou à dos d'homme) en un lieu couvert et suffisamment éloigné du terrain qui devait rester sans travers par mesure de sécurité".

Procéder à l'inventaire du matériel reçu qui était ensuite camouflé et stocké sur place et restait ainsi sous la surveillance d'une équipe de garde jusqu'à l'arrivée des camions chargés de le transporter au Collet de Deze (en général) ou ailleurs suivant les ordres du D.M.R. (Délégué militaire des Répartitions) le commandant Jean de la Commission Inter-Alliée.

L'armement des maquis étant la question primordiale il fallait pour sa réussite être intransigeant au sujet de la sécurité des opérations de parachutage. En effet la moindre faute pourrait compromettre tout espoir de succès sur notre région et handicaper même l'action du S.O.A.M. sur d'autres départements.
Le principal agent de sécurité était évidemment le secret.

Nous étions seulement à connaître les messages des terrains et la technique du balisage - les liaisons avec le S.O.A.M. d'une part le sous secteur d'autre part étaient faites avec le plus grand soin par Maurice ou moi même - l'équipe affectée à la réception et à la protection des opérations ne pouvait prendre part à une autre action sans ordre supérieur elle n'avait aucun contact

avec les maquis voisins . Les hommes gardaient jalousement le secret au sujet des détails en leur connaissance sur les terrains et opérations réalisées. Leur tâche nocturne était pénible mais ils en connaissaient l'importance et gardaient le secret.

Au cours des opérations toutes incursions importantes n'échappait pas à la vigilance des guetteurs et des hommes de protection portés tout autour du terrain à une distance suffisante pour nous permettre de prendre les dispositions nécessaires en cas de danger. Seuls, l'adjoint du chef Régional du SOAM et la commission Inter-Alliée pouvaient accéder librement au terrain.

Du 20 Juillet au 9 septembre 15 opérations furent menées à bien. Toutes sur le terrain de Quincaille sauf une sur le terrain Tribunal. Sur le terrain Balzac homologué depuis le mois de Mai environ nous n'avons eu que de fausses alertes.

Au total 25 avions venus de Blida ont largué leur chargement sur la Lozère.

Nous eumes l'agréable surprise de recevoir à différentes reprises des parachutistes qui venaient en France accomplir de dangereuses et importantes missions.

Ils furent tous parachutés sur le terrain Quincaille qui était classé comme homo (on peut parachuter des hommes)

Au cours de trois opérations

- 1° : Capitaine Américain BENK
Capitaine Français BONNAUD
S/Lt Radio MARCEL Français.
- 2° : Commandant Anglais
1 radio
1 capitaine Français.

Voci par exemple l'inventaire du 15 Juillet 1944
2 avions ont largué leurs chargements en 46 parachutes

15	Container de munitions pour mitraillettes fusil		
			F.M. mitrailleuses.
3	"	"	pour mortiers
2	"	"	d'explosifs (sabotages)
2	"	"	de mines anti-chars
1	"	"	de mitraillettes (12)
9			de fusils (90)
1			F.M. français m 29 (2)
3			mitrailleuses browning (3)
2			mortiers néo Zélandais
1			Piat (2)
2			denrées alimentaires
2			essence (100 litres)

En faisant l'inventaire détaillé du contenu nous avons l'heureuse surprise de trouver quelques cartouches de

- 4 -

cigarettes des rayons d'individuelles de chocolat, des pansements individuels de belles couvertures kaki et des tenues américaines.

Lieux à photographier : 1° le bâtiment de la colonie Celestin Nicolas où nous avions une permanence et où nous stockions le matériel lorsqu'il faisait mauvais temps ou lorsque les camions ne pouvaient venir dans la journée du parachutage.

2° la ferme du REY

3° le lieu de déballage près du terrain de quicaille

4° le terrain lui-même

5° le terrain tribunal.

-:-:-:-

